



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Affaires Etrangères  
Et de la Communauté Nationale à l'Étranger  
Consulat Général d'Algérie à Paris

وزارة الشؤون الخارجية  
والجالية الوطنية بالخارج  
القنصلية العامة للجزائر بباريس

**- COMMUNIQUE -**  
**DERNIER DELAI POUR LE DEPOT DU DOSSIER**  
**DE SERVICE NATIONAL**

En prévision du passage, prévu début 2023, de la commission du service national chargée de la sélection et de l'orientation des citoyens<sup>(1)</sup> issus de l'immigration, les ressortissants algériens, concernés par les obligations du service national, résidents dans les départements ci-dessous mentionnés et immatriculés auprès de notre Consulat Général, sont informés que le dernier délai pour le dépôt de leurs dossiers auprès de la section du service National de notre Poste est le :

**Samedi 05/11/2022 à 15H00**

A cet effet, ils sont invités à consulter le dossier à fournir, disponible sur le site web du Consulat Général d'Algérie à Paris : <http://www.consulat-paris-algerie.fr>, rubrique menu/service national.

**(1) IMPORTANT** : les étudiant ayant déposé leurs dossiers durant les années précédentes sont invités à mettre à jour leurs dossiers administratifs par :

- ✓ Un Certificat de scolarité 2022-2023;
- ✓ Une Copie de titre de séjour en cours de validité.

**N.B** : En cas d'empêchement, le tuteur légal peut se présenter à la place de l'intéressé

**Départements relevant de la compétence consulaire du Consulat Général d'Algérie à Paris :**

- Paris(75),
- Département du Loir et Cher (41),
- Département du Cher (18),
- Département de l'Indre (36),
- Département du Loiret (45),
- Département de l'Indre et Loire (37),
- DOM-ROM.